

43

JUILLET 83

43

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 43

JUILLET 1983

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2 : SOUVENIRS : Maurice BARBIER
Page 9 : id : Pierre MARGOT
Page 13 : Philatélie
Page 15 : Le Mot de l'Aumônier
Page 16 : Social
Page 19 : ANNUAIRE : Errata et addenda
Page 22 : Notre Courrier
Page 25 : Pèlerinage du 4 septembre 1983
Page 29 : Bon de Réservation
Page 31 : Assemblée Générale et
banquet Fraternel
Page 40 : Dans notre prochain numéro



CHER AMI LECTEUR ,

Voici la suite de la rubrique :

* SOUVENIRS *

1. De notre Ami l'adjudant de lère Classe e.r. Maurice BARBIER.

UNE PARTIE DE MA PARTICIPATION A LA GUERRE DE 1914-1918. LES EXPLOITS DES DETACHEMENTS CYCLISTES VOLONTAIRES DE LA 3me D.A.

(suite - voir "Cor de Chasse" 42, page 7)

Notre marche se poursuivit jusqu'à Re-naix, ville qui nous était renseignée comme étant l'objet de visites de la part des cyclistes allemands. Nous apprîmes, ce dont nous nous doutions que Leuze et Ath étaient tenues à certains moments par des garnisons qui n'y séjournèrent pas longtemps, mais nous ne sûmes rien sur ce qui se passait au-delà. A cet égard notre marche s'effectua à l'aveuglette. Nous choisîmes, pour y loger, les habitations du village de Blicquy adossées au bois susceptible de nous constituer un refuge en cas de grosse alerte. Nous recueillîmes de précieux renseignements.

La ville de Mons était tenue par une garnison importante avec établissements d'intendance : Hôpital, etc.. De Mons partaient des détachements itinérants chargés d'assurer l'occupation du pays. Quant à la ligne de Mons à Valenciennes, notre premier objectif, elle était l'objet d'un trafic militaire intense et bien gardée. Les notables consultés nous conseillèrent de nous rendre à Beloeil, centre de réquisitions important, où passaient fréquemment les allemands, et où on pourrait nous donner des renseignements plus complets.

Le château de Beloeil étant approximativement sur notre direction générale, nous décidâmes de le prendre comme première destination pour le lendemain. C'était là courir un risque car nous pouvions y rencontrer l'ennemi, mais ce risque était largement compensé par l'espoir d'y voir enfin clair dans le dispositif que nous opposait l'ennemi.

Le 26, à notre arrivée à Beloeil, nous y apprîmes, de la bouche du Prince de Liège, que des cyclistes ennemis, au nombre de quatre cents, venaient précisément de quitter le château y ayant passé la nuit.

De l'avis des habitants du château, leur départ ne devait pas être étranger aux tentatives des cyclistes belges sur Masnuy-St-Pierre et Braine-le-Comte . On nous apprit aussi que la ligne de chemin de fer de Mons à Valenciennes était soigneusement mise à l'abri de tentatives semblables par la garde assurée à chaque pont du canal de Mons à Condé; on nous

laissait cependant l'espoir de réussite en nous disant qu'il ne se trouvait à chaque passage qu'une dizaine d'hommes. Notre décision fut dès lors prise d'attaquer le canal au débouché de la forêt de Beloeil qui s'étend sur 8 kilomètres au sud du château.

L'objectif choisi fut le pont de Hensies, le plus éloigné de Mons, le mieux à l'abri, conséquemment du danger que faisait courir à notre ligne de retraite la présence de la garnison importante de cette ville.

Si ma mémoire est restée fidèle, nous arrivions à Harchies le samedi 4 septembre vers 17 heures; les interrogatoires d'habitants confirmèrent les renseignements recueillis à Beloeil ajoutant cependant que, depuis un jour ou deux, les postes des ponts avaient été renforcés et portés à l'effectif d'une cinquantaine d'hommes. Cette situation nouvelle, confirmée de plusieurs sources, nous fit amèrement réfléchir : l'attaque de vive force devenait plus difficile et notre retour, en cas de succès, plus aléatoire; nous prîmes alors la décision, assez risquée, il est vrai d'attendre sur place la journée du lendemain. Nous prenons un certain repos dans une ferme; non loin de là se trouve une briqueterie, des sentinelles entourent la ferme et se camouflent. Au cours de la nuit, une patrouille allemande rôde autour de la briqueterie; par bonheur, nous restons inaperçus.

Le dimanche 5 à trois heures du matin on se met en route dans un épais brouillard.

Nous gagnons le canal de Mons à Condé; le Lieutenant Gérard donne ses dernières instructions: "les deux sous-officiers de mon Régiment, Mathot et Lefèvre, auront l'honneur de commander les patrouilles de tête."

A 4 heures 15', le détachement était prêt, sa tête à hauteur d'Harchies, sur la rive sud du canal. Nous roulons sur le chemin de halage en direction du pont d'Hensies.

C'est la première aventure de l'expédition qui n'est guère encourageante. Bien mauvaise journée, en effet. A peine avons-nous fait deux ou trois cents mètres, que nous sommes accueillis par une fusillade très nourrie; les allemands occupent le canal et les abords nous engageons le combat - la fusillade de part et d'autre devient générale - la mort frappe inexorablement dans nos rangs. Devant cette situation vraiment catastrophique, l'ordre de retraite est donné, il faut se décrocher au plus tôt en abandonnant sur le terrain: 7 tués et des blessés. Les sergents Mathot et Lefèvre se trouvent parmi les morts. 15 courageux compagnons sont portés manquants.

Parmi les blessés, deux avaient dû être laissés sur place, les autres furent acheminés en charrette vers Beloeil où ils furent recueillis en secret. L'épouse du Colonel Cloetens se souvient parfaitement de ces douloureux événements, son père, le docteur Roland, avait équipé une petite infirmerie au château, où, il a su soigner les blessés et éviter leur capture. Deux d'entr'eux, avec la complicité du docteur, de la supérieure du couvent, du boucher Loison ont été conduits en voiture à Audenarde. Dans son jardin le Colonel Cloetens a retrouvé des boutons de capote du 11^{me} de Ligne à l'endroit où ils ont trouvé

le temps de changer de vêtements, les leurs ayant été brûlés par le docteur (son beau-père).

A titre de représailles, les Allemands décidèrent de passer par les armes les deux blessés qui étaient tombés en leur pouvoir; ceux-ci n'échappèrent à cette extrémité que grâce à la parfaite connaissance de la langue allemande de l'un d'eux : Natowitz, ordonnance du Lieutenant Gérard. Natowitz parvint d'ailleurs à s'évader de l'hôpital de Mons et rejoignit le détachement le 10 octobre à Audenarde, caché sous une pile de légumes dans une charette de maraîcher, sa large blessure au cou saignant encore.

Par la suite, le détachement accomplira brillamment les missions qui lui sont imposées, ces entreprises seront couronnées de succès. la mission des fantassins consistait principalement à surveiller les routes et à protéger la section du Génie qui opérait.

Un ponceau au nord de la Station d'Ath fut détruit , le pont-route d'Ormeignies à 600 mètres au Sud de la Station, le pont-rail de la Station de Tourpes, destruction du chemin de fer d'Ath à Tournai, le ponceau sur la Dendre occidentale à 1300 mètres Ouest de la Station de Chapelle-à-Wattines.

Je commandais une patrouille et je me trouvais en mission à la gare de Ligne. (je ne peux toutefois préciser la date); un train étant annoncé, le Chef de Station nous mit à l'abri dans une cave. Le commandant du détachement avait confié à une estafette un pli qui m'était destiné et qui me prescrivait de me porter de toute urgence sur la grand-route, le général Von Bessing étant signalé. Les ordres du Lieutenant Gérard ayant été mal exécutés par cette estafette, le

coup fut manqué et le général allemand serait passé à 100 mètres de nous !!!

Après avoir mis en déroute à Rumillies un détachement de cavalerie d'une quinzaine d'hommes venant de Havrines, nous prîmes le chemin de Frasnes-lez-Buissonal où une locomotive au tender lesté fut lancée dans la gare de Leuze.

Nous arrivâmes le 3 octobre à Gand, ayant franchi l'Escaut à Pecq et logé à Courtrai.

(à suivre)

Maurice BARBIER.

NOTE DE LA REDACTION.

Nous avons omis de signaler que le texte ci-avant avait, en son temps, été corrigé par BARBIER lui-même en ce qui concerne certaines dates. C'est ainsi que le raid sur Hensies par le Lieutenant GERARD eut lieu le dimanche 27 septembre 1914 et non pas le 5 octobre comme indiqué ci-avant (page 4), l'arrivée à Harchies ayant eu lieu le 26 septembre.

"votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!



Cette photo a été prise en 1910 à la CHARTREUSE à LIEGE.

Y figurent deux jeunes Sergents du 12^{me} Régiment de Ligne:
le Sergent MATHOT et le Sergent H. COUVREUR.

Le Sergent MATHOT a été le compagnon d'Armes de notre ami Maurice BARBIER et a trouvé la mort en 1914 lors du raid sur Hensies dont question ci-avant. Le Sergent COUVREUR est devenu la Général-Major Hre COUVREUR, qui a commandé le 8 Ch et la 5^{me} Brigade d'Infanterie MERCKEM. C'est lui qui nous a offert cette précieuse photo.

S O U V E N I R S

(suite)

2. De l'Adjudant d'Administration e.r.Pierre MARGOT.

— Notre ami Pierre MARGOT, Adjudant e.r. est un véritable "Chasseur" . Il a gardé pour sa vie chez les Chasseurs à Pied et pour tout ce qui touche à l'histoire, à l'Esprit et aux Traditions des Chasseurs un "véritable amour". C'est un vrai, c'est un pur....

Il y a quelque temps, il nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il nous parle des militaires de sa famille. Nous sommes très heureux de le remercier et de vous donner ci-après connaissance de ce qu'il nous écrit :

Bertrix, le 10/2/1983.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je suis heureux de vous adresser, sous forme d'arbre généalogique, les activités militaires (et particulièrement fidèles aux Chasseurs à Pied) de ma famille:

1. Mon trisaïeul, Victor-Jean MARGOT passait le 26-8-1832 du grade d'Adjudant à celui de Sous-Lieutenant au 1er Régiment d'Artillerie français à DOUAI et recevait en 1856 la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

2. Mon bisaïeul, Eugène MARGOT a fait la bataille de Solférino en 1859; devenu Capitaine d'artillerie à Grenoble, il recevait aussi la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.
3. Un de ses cousins germains, Jules MARGOT, devenait Colonel d'Artillerie en 1862 à MAUBEUGE; il était décoré de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur.
4. Mon grand-père Eugène MARGOT, était également Colonel d'Artillerie: il était commandant de la Place de MAUBEUGE en 1870.
5. Mon père, Henri-Paul-Marie MARGOT (1875-1953) ainsi que ses deux frères
Victor MARGOT (père de feu le Colonel BEM Raymond MARGOT) qui a fait toute la campagne 14-18 et terminé comme Capitaine-Commandant payeur en 1921 au 21me de Ligne; et
Jules MARGOT, frère cadet,
 ont opté tous les trois pour la Belgique (nés d'un père français et d'une mère belge) et se sont engagés au 1er Régiment de Chasseurs à Pied.
 [Sur la photo se trouvant au Musée des Chasseurs, et qui a été prise à la citadelle de DIEST, figurent:
mon oncle Victor, Adjudant-Secrétaire au 3me Bataillon du 1er Chasseurs,
mon père, 1er Sergent-Major instructeur à la 3me Cie du 3me Bn du 1er Chasseurs et
mon oncle Jules, 1er Sergent à la 1ère Cie du 3me Bn du 1er Chasseurs. Cette photo date de 1906...]
6. Pour ce qui est de mon oncle maternel Fernand VAN-DENABEELE (dont les décorations sont au Musée des Chasseurs) il était soldat milicien 1913 à la 2me Cie du 1er Chasseurs. Il fut blessé mortellement au combat de SART-TILMAN le 6-8-1914. Il est inhumé à la pelouse d'honneur du cimetière de Robermont.
7. Quant à moi, j'entrais comme milicien Classe 1932

n°126/75800 à la 6me Cie du 2me Chasseurs (Commandant LABEAU, Capitaine LAWARIE et Lieutenant VERNEZ) pour y être démobilisé le 25-8-1933. Suite au manque de places au régiment, j'ai été obligé de me rengager à LIEGE puis à VERVIERS au 1er de Ligne (où j'ai bien connu le Sous-lieutenant Jacques GENDARME). A ma nomination de Sergent, je fus envoyé d'office à la 1ère Cie de Cyclistes Frontière (U.Cy.F.) de HOMBURG jusqu'en 1937 (en compagnie du Sergent Victor SOUR-DEAU. A cette date j'ai pu rejoindre la 7me Cie du 2me Chasseurs (Sous-Lieutenant Georges REICHLING).

Il est bien regrettable que les circonstances de l'époque m'aient obligé à quitter le 2me Chasseurs, que j'avais vu rentrer à la caserne Trésignies en 1919, car il était toute ma vie.

Ensuite vint la campagne 1940 à la 2me Cie du 11me Chasseurs (St-Nicolas-Waes, Boulogne sur mer, Calais, Gravelines, Dunkerque, etc..), puis deux ans de captivité, la Résistance Armée (j'y fus blessé à la Libération de Charleroi - Croix de Guerre avec palme) ce qui explique ma rentrée, le 18-1-1945 au 16me Bataillon de Fusiliers qui m'a conduit d'abord à IENA (8-5-1945 ensuite à GUNZENHAUSEN (NUREMBERG) jusqu'en août 1945; au cours de ce séjour, j'eus l'honneur de faire partie de la délégation du 16me Bataillon ayant rendu visite à St-WOLFGANG le 19-6-1945 à S.M. Léopold III.

Dès sa rentrée à Charleroi, en 48, je rejoignais le 2me Chasseurs où, comme vous le savez, j'occupais diverses fonctions, dont la plus importante était Chef de la Police Régimentaire et , la plus glorieuse, celle d'escorte à notre vénéré Drapeau.

Hélas, le 19-11-1955, un pénible accident de roulage me rendait handicapé à 100 %, inapte partiellement et incapable de continuer le service d'instructeur; ce qui m'a forcé, à mon immense regret, à quitter définitivement mon "cher 2me Chasseurs".

J'ai achevé alors ma carrière militaire dans l'administration au CRS/Bruxelles jusqu'en octobre 1969.

A l'heure actuelle, je déplore encore amèrement de n'avoir pu (tel mon jeune collègue Léon DEHASSE) faire 38 ans de service au 2me Chasseurs à Pied.

Veillez excuser la longueur de la lettre mais j'ai estimé bon de le faire pour vous témoigner combien toute ma famille et moi-même demeurons fidèles aux vaillants Chasseurs à Pied que nous avons servis avec tout notre coeur pendant de si nombreuses années.

Espérant avoir pu vous apporter quelques éclaircissements quant à la qualité militaire de ma famille et de sa ferveur envers les Chasseurs à Pied, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, en mes meilleurs sentiments chasseurs.

(sé) P. MARGOT

Adjutant d'Administration e.r.

N.D.L.R. Notre Ami Pierre est vraiment un cas tout-à-fait spécial Il voue au 2me Chasseurs à Pied un véritable amour! Comme il habite BERTRIX et qu'il ne peut plus se déplacer, nous lui avons écrit à l'occasion de la journée du 26 mars.. Il nous a téléphoné pour nous remercier... il pleurait comme un gosse..

— Outre les décorations de son oncle VANDENABEELE dont parle MARGOT, nous avons au Musée les trois bijoux de la Légion d'Honneur dont il est question au début de sa lettre. —

PHILATELIE .

La grande Exposition Philatélique que nous avons annoncée dans nos numéros précédents aura lieu les SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 DECEMBRE 1983 à la Salle des Congrès du Palais des Beaux-Arts de CHARLEROI, avec la prévente des timbres de la série consacrée aux uniformes militaires. Elle sera accessible au public de 09.30 à 18.00h, les deux jours.

— Un timbre de cette nouvelle série est réservé au 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied et de nombreux souvenirs philatéliques seront mis en vente à cette occasion. Nous ne connaissons pas encore le détail de ces souvenirs. Cependant, nous vous signalons qu'un "FEUILLET OR" à tirage limité sera mis en vente par souscription.

— Ces feuillets de luxe seront numérotés et comprendront :

- l'historique succinct du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied; (suite page suivante)

(à découper ici)

Voir au Verso le BON DE COMMANDE à renvoyer d'urgence à Monsiuer Richard DETHIER
rue des Monts 80 à 6001 MARCINELLE.

Verser la somme due au CCP 000-0199352-17 de
l'A.N.C.A.P. rue de Loverval 100 - 6071 CHATELET

NE PAS OUBLIER LE PORT !!!

22,-frs port simple
82,-frs port recommandé.

ATTENTION : TIRAGE LIMITE a 300 (trois cents)

- un timbre représentant un chasseur en tenue de 1831, oblitéré au moyen d'un cachet spécial daté du 3 décembre 1983;
- l'insigne du Régiment imprimé OR.

Ce feuillet de luxe se vendra au prix unitaire de 285,- FRANCS, somme à laquelle il faudra ajouter : 22,-frs pour l'envoi port simple et 82,-frs pour l'envoi recommandé.

— Que les amateurs ne tardent pas à faire leur commande car en 1974, lors de la vente du feuillet-OR consacré au timbre du Caporal TRESIGNIES, ces souvenirs sont partis très, très vite !!!

Il vous suffit de remplir le BON de COMMANDE ci-dessous et de le renvoyer le plus rapidement possible à Monsieur Richard DETHIER

RUE DES Monts, 80 à 6001 MARCINELLE

et de verser la somme due au CCP 000-0199352-17 de l'ANCAP, rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET.

(à découper ici)

BON DE COMMANDE.

Veillez me faire parvenir (port simple - port recommandé) (1)

..... FEUILLETS DE LUXE à 285,-frs

Pour l'envoi, j'ajoute : 22 frs - 82 frs (1)

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....
(rue et numéro + numéro de boîte)

CODE POSTAL..... LOCALITE.....

(1) biffer la mention inutile. Signature:.....

LE MOT

DE L' AUMÔNIER :

UN JOUR.....TOUJOURS !

Me voici pour une troisièm* fois : présent !

Notre dernière rencontre fut la journée du 26 mars. J'ai eu le plaisir de vous rencontrer très nombreux, jeunes et moins jeunes, tous faisant partie de la grande famille des Chasseurs à Pied et membres de l'Amicale Nationale.

Ce qui m'a fait constater une grande fierté et surtout une plus grande fidélité exprimée par plus de trois cents invités qui avaient répondu "présent" à l'appel des organisateurs !

D'ailleurs tout cela fut fort bien illustré par l'allocation du Président qui remercia bien chaleureusement tous les présents en son nom personnel et au nom de tous les responsables, combien dévoués !

Réflexion faite, je me suis laissé inspirer par la devise si souvent répétée et toujours présente dans l'esprit et le coeur de chaque Chasseur " CHASSEUR un jour..CHASSEUR toujours ".

Chaque Chasseur ayant été engagé le reste toute sa vie. Or au début de sa vie il fut aussi incorporé dans le PEUPLE DE DIEU, formant avec le peuple juif, les protestants, les anglicans, les orthodoxes et les musulmans la CHRETIENTE universelle, ayant tous reçu un même message et une même mission.

MESSAGE très bien illustré dans la prière la plus universelle au monde, le NOTRE PERE. A la fin du IIE siècle, Tertulien déclara déjà : " l'oraison dominicale c'est vraiment l'abrégé de tout l'Evangile ".

Et le Révérend Père BRO, prédicateur bien connu pour ses conférences à Notre Dame de Paris le répéta avec ces mots : "Jamais dans l'histoire on n'a pu dire autant de choses en si peu de phrases". Aussi peut-on dire que le PATER est la prière oecuménique par excellence à portée de tous les chrétiens, quelles que

soient leur race et leur confession.

En le récitant et en réfléchissant sur les paroles tout chrétien y trouve ce qui constitue SA MISSION, notamment d'être des artisans de PAIX,

pas seulement " UN JOUR.....MAIS TOUJOURS "!

L'Abbé Walter EMBRECHTS
Aumônier du Travail.

P.S. Réflexion souvent entendue et pas des moindres : " Un mot de notre Aumônier manquait à notre Bulletin " trouve ici sa réponse.

SOCIAL.

— COMMUNIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES DE GUERRE, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

A partir du 1er avril 1983, le renouvellement des carnets médicaux qui se présentent sous une autre forme mais dont l'usage reste identique, s'effectuera à l'intervention des Secrétariats décentralisés de l'institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre.

LISTE DES SECRETARIATS DECENTRALISES :

2000 ANTWERPEN, Mercatorstraat, 48, bus 12.

- 6700 ARLON, Galerie Centrale(1er étage), place Didier,
24, Bte 34.
- 8000 BRUGGE, Vrijdagmarkt, 10,bus 3.
- 1000 BRUXELLES, rue Royale, 139-141.
- 6000 CHARLEROI, Résidence Fabiola, Bd Tirou, 13 Bte 33.
- 9000 GENT,Kortrijksestennweg, 191.
- 3500 HASSELT, Casterstraat, 64,bus 2.
- 4000 LIEGE, rue des Guillemins, 17,Bte 041.
- 5000 NAMUR, rue des Dames Blanches, 13,Bte 10.

DOCUMENTS POUR LE RENOUVELLEMENT :

La couverture de l'ancien carnet ou le feuillet de renouvellement fourni avec les nouveaux documents.

Si l'intéressé ne peut remettre ces documents il doit produire son attestation d'invalidité et une déclaration signée mentionnant la raison de la non production du document de renouvellement.

— POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE:

Le Conseil des Ministres du 15 avril 1983 a approuvé le projet de loi concrétisant les propositions de la Commission permanente regroupant les Associations Patriotiques en vue de la programmation 1983/1984.

En ce qui concerne les victimes militaires, ce texte prévoit la poursuite, à concurrence de 20% en 1983 et d'une nouvelle tranche de 20%en 1984, de la majoration des pensions de guerre résultant de l'application de principe de la " proportionnalité " (pension calculée proportionnellement au taux d'invalidité de 100%).

Il améliore par ailleurs le taux des pensions des plus grands invalides de guerre et amputés.

Ce projet de loi porte l'invalidité forfaitaire de 10 à 20% au profit des anciens prisonniers de guerre ayant séjourné dans les mines de sel.

Ce projet sera déposé au Parlement et doit être voté avant les vacances.

- ASSURANCE MALADIE INVALIDITE.

En vertu d'un arrêté royal du 1er décembre 1982, deux nouvelles catégories de personnes cesseront d'être considérées comme " personnes à charge " à partir du 1er avril 1983 :

- les personnes disposant de revenus professionnels ou de remplacement d'un montant annuel brut supérieur à 195.025;
- les personnes qui peuvent prétendre aux prestations de santé en raison de leur occupation dans un organisme de droit public qui organise lui-même un régime d'assurance maladie-invalidité, dont son personnel fait obligatoirement partie.

Ne doivent pas être prises en considération : les pensions de réparation, les allocations familiales, les allocations pour l'aide d'une tierce personne ainsi que les pensions alimentaires versées par le titulaire au conjoint séparé de fait ou de corps qui a la qualité de personne à charge pour les soins de santé.

COTISATION 1983

Si vous l'avez déjà payée, MERCI, et pardonnez-nous ce rappel.

- Si, ci-contre, vous trouvez une croix rouge, vous êtes parmi les retardataires; alors..un bon mouvement S.V.P.



ERRATA et ADDENDA : Membres décédés
Quatrième série.

Veillez noter que les membres indiqués
ci-dessous sont décédés. Marquez une (+)
en regard de leur nom :

pages 22 et 38 : MASY Marcel

page 61 : ROBYN Julien

ERRATA et ADDENDA : Nouveaux membres et renseignements complémentaires reçus. QUATRIEME SERIE :

- page 11 : ajouter :

DELMOTTE Marcel, G.A. 26-10-1919 Avenue Elisabeth 6/13
6001 MARCINELLE

Cpl Mil Cl 39 au 2 Ch
Chef comptable

- page 36 : ajouter :

DELMOTTE Marcel, G.A. Mil Cl 39

- page 53 : supprimer :

DELMOTTE Marcel, G.A.

- page 11 : ajouter :

DEMANET Sylvain 02-10-1933 Chemin de Halage 68
6530 THUIN

Sdt Mil Cl 53 au 27me Génie
Agent des voies navigables
Membre sympathisant.

- page 14 : ajouter :

FALLY Gaston 23-07-1921 rue du Bosquet 9
7230 FRAMERIES

1 Ch Cie Ecole en 1937 + campagne des 18 jours
2 Ch de 1950 à 1971 - de Sgt à Adjt.
Adjudant e.r.

- page 34 : ajouter:

FALLY Gaston SOA 1937 à 1950

- page 37 : ajouter:

FALLY Gaston : SOA 1950 à 1971.

- page 15 : FOSTIER : errata :

lire VITH au lieu de VICTOR

Résidence SAVARY au lieu de SANARY

boîte 4 G au lieu de 45

- page 15 : ajouter :
FRANSENS Robert 17-11-1919 rue de la Neuville 96
 6000 CHARLEROI
 Sdt mil C1 39 au 2 Ch + TTR
 Employé RTT

- page 37 : ajouter :
FRANSENS Robert Sdt mil C1 39

- Page 15 : Ajouter :
FUMIERE Armand 13-05-1920 Avenue de Rohan 26
 1420 BRAINE L'ALLEUD
 VC 37 1 Ch et 4 Ch (chasseur de 37 à 65)
 Adjt Chef Ass Psy : a passé de nombreuses années dans des unités
 et services de sélection et d'orientation.

- pages 34 et 43 : ajouter:
FUMIERE Armand VC 1937

- page 16 : ajouter :
HAYET Robert, Marie. 15-06-1914 rue des Sablières 332
 6071 CHATELET
 VC 1935 : 14 Li , 2 Ch et 5 Ch;
 Chef de Pl Eclaireurs durant les 18 jours au 5 CH.
 Retraité Civil.

- pages 37 et 44 : ajouter :
HAYET Robert, Marie. VC 1935

= page 8 : ajouter :
CARBO Carl. 26-09-1929 rue Junius Massau 15
 6200 GOSELIES
 Mil C1 50 - Chauffeur à L'ERM et au 5me Bn de Fus.
 Employé
 Membres sympathisant.

- page 8: ajouter :
CARBO Fernand, Marcel, Henry. 10-02-1908 rue de Namur 52
 6200 GOSELIES

NOTRE COURRIER.

Beaucoup de courrier depuis la parution de notre numéro 42 d'Avril 83. Le Rédacteur en Chef en est très heureux et il remercie vivement tous les courageux correspondants.

Cependant, l'abondance des matières ne nous permet pas de traiter ce courrier en une seule fois. Si nous dépassons le nombre de pages (40), nous devons aller jusque 48 et alors nous augmentons le poids et, en même temps le prix de l'expédition !! Nous nous en tiendrons donc à 40 pages.

C'est ainsi que cette page devrait rester blanche puisque au recto nous avons les errata et addenda à l'Annuaire. (voir notre numéro 40 d'octobre 82, page 22); notre correspondant Monsieur Jean DOFNY nous le fait d'ailleurs remarquer dans son aimable lettre du 13 avril 83; nous le remercions pour ses critiques constructives et pour ses suggestions. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

En attendant, nous vous donnons ci-après les réponses reçues à notre télégramme au Roi et à certaines lettres que nous avons envoyées :

— De la Maison Militaire du Roi :

Monsieur le Président,

Le Roi a été très sensible aux sentiments d'indéfectible attachement que vous Lui avez exprimés à l'occasion de l'assemblée générale de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Sa Majesté me charge de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, Ses sincères remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(sé) CHARLIER

Colonel BEM CHARLIER
Chef de la Maison Militaire du Roi.

— De Madame Robert DECKERS, épouse de notre Vice-Président :

Monsieur LEMAIRE,

Nous vous remercions et nous vous prions de remercier les membres de l'Amicale pour l'affectueuse pensée que vous avez eue pour Robert. Nous étions de coeur avec vous ce samedi, regrettant bien de n'être pas des vôtres.

Recevez, Monsieur Lemaire ainsi que Madame, l'expression de nos sentiments cordiaux.

(sé) J. DECKERS

— Des enfants de Monsieur Léonce TENRET, ancien de la bataille d'EPPEGEM, en 14-18 :

Monsieur,

Notre Papa, Léonce TENRET, très sensible au bon souvenir que vous lui avez témoigné dans votre lettre, nous prie de vous en remercier bien sincèrement.

Il regrette vivement que son grand âge et surtout son état de santé actuel l'aient empêché de se joindre à vous en cette journée.

Avec ses remerciements, veuillez agréer, Monsieur, ses meilleurs sentiments chasseurs.

Pour notre Papa,
(sé) L. TENRET- HANOTEAU.

— De Monsieur Paul ROME, Président de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants de 14-18 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied :

Cher ami Chasseur,

Je m'en voudrais de ne pas vous adresser mes remerciements pour les égards et les témoignages de sympathie que vous avez eus envers le représentant des 1er et 4me Chasseurs à Pied 14-18 lors de la journée de l'Amicale Nationale le 26 ct.

Vous et vos amis n'ont cessé de pratiquer l'esprit chasseur au cours de cette rencontre d'ailleurs parfaitement réussie.

Le Colonel Van Spaandonck et moi-même avons regretté de devoir vous quitter avant la fin du banquet, mais nous sommes certains que la joie aura régné bien tard en ce milieu si sympathique.

Bien vôtre, Cher ami.

(sé) P. ROME.

— Du Major VERMEIRE, du 2 Ch. à qui nous avons envoyé des félicitations à l'occasion de sa nomination :

Monsieur le Président,

Croyez que j'ai été extrêmement sensible aux marques de sympathie que l'Amicale des Chasseurs a bien voulu me témoigner. Nous aurons très certainement encore l'occasion de nous rencontrer puisque, dès le 1er juin, je suis désigné pour remplacer le Major RAYMOND comme Commandant en Second du Régiment.

Un grand merci encore et je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès de tous les amis de l'Amicale.

(sé) VERMEIRE

— NOTRE PELERINAGE

ANNUEL —

PONT-BRULÉ

EPPEGEM

C'est avec plaisir que nous portons à la connaissance de nos membres, de leurs parents et amis, ainsi qu'à celle des nombreux sympathisants et amis des Chasseurs à Pied, que le pèlerinage traditionnel à PONT-BRULÉ et à EPPEGEM " LA JOURNÉE DES CHASSEURS À PIED " aura lieu cette année le

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE.

Nous espérons que seront très nombreux ceux qui se déplaceront vers cette belle région du Brabant flamand où nous attendent nos amis de ZEMST, EPPEGEM, PONT-BRULÉ et GRIMBERGEN.

Tous ensemble nous rendrons hommage à nos anciens, les Chasseurs à Pied de 14-18 de TOUS les Régiments, qui ont tout donné pour notre Pays et nous renouerons les liens d'amitié qui unissent la population de notre région avec celle qui nous accueillera à cette occasion. Nous associerons nos anciens de 40-45 à cet hommage bien mérité.

— Nous espérons que, comme l'an dernier, nous aurons l'occasion de saluer comme il convient le glorieux Drapeau du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied et que l'autorité militaire permettra aux jeunes Chasseurs de 1983 de rendre hommage à leurs anciens en autorisant le déplacement d'un détachement de SIEGEN à PONT-BRULÉ et EPPEGEM.....

PROGRAMME DETAILLE DE LA JOURNEE :

10.00h : PONT-BRULE :

- Messe et cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES, organisées par l'Amicale et le Régiment. Dépôts de fleurs sur la tombe du héros et au Mémorial.

11.00h : EPPEGEM :

- Messe en hommage à tous les Chasseurs de 14-18, organisée par la Section d'EPPEGEM de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique.
- Cette Messe sera suivie, vers 11.45h, d'un dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Commune. Seront présent:

<ul style="list-style-type: none"> la délégation de la Section de CHARLEROI de la F.N.C.; les participants aux cérémonies de PONT-BRULE; la délégation du 2^{me} Chasseurs; la délégation de la Section de la F.N.C. de la Commune d'EPPEGEM; les enfants des écoles et la population.

12.00h : EPPEGEM :

- Rassemblement général et départ en cortège vers le Cimetière Militaire d'EPPEGEM où aura lieu la cérémonie d'hommage à tous ceux qui y reposent. Cette cérémonie est organisée conjointement par les Sections de CHARLEROI et d'EPPEGEM de la F.N.C. et par notre Amicale.

12.30h : EPPEGEM :

- dépôt de fleurs, par notre Président au Mémorial du Roi ALBERT, devant l'Hôtel de Ville. Ensuite réception par les autorités communales de ZEMST.

13.15h : EPPEGEM :

- BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux et la délégation du 2me Régiment de Chasseurs à Pied venue de SIEGEN.

- - - - -

DEPLACEMENT : Les participants, et surtout les habitués, peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens.

RENDEZ-VOUS à PONT-BRULE à 09.45h ou
à EPPEGEM à 10.45h.

Pour tous ceux qui le désirent, un car partira de CHARLEROI à 08.00h précises [RENDEZ-VOUS pour 07.50h DEVANT LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED, Avenue Général Michel 1c à CHARLEROI]. Possibilité de parking dans la cour de la caserne Trésignies.

Le PRIX du voyage ALLER et RETOUR est fixé à 200,-(deux cents) francs par personne. Le retour aura lieu AVANT 20.00h à CHARLEROI.

BANQUET FRATERNEL :

le MENU sera comme toujours très soigné et très copieux. Il est composé comme suit :

Hors d'oeuvre varié - Potage - Rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - Pâtisserie-Café.

le PRIX du repas reste fixé à 450,-(quatre cent cinquante) francs par personne, TVA et Service compris, mais boissons NON comprises.

EN RESUME :

- <u>le voyage (aller et retour)</u>	<u>200,-</u>
- <u>la participation au BANQUET</u>	<u>450,-</u>
soit au <u>TOTAL</u>	<u>650,-</u> frs

pour ceux qui se déplaceront en car et 450,-frs pour ceux qui se déplaceront par leurs propres moyens.

Vous trouverez ci-après un BON DE RESERVATION que nous demandons aux désireux de bien vouloir renvoyer, dûment complété et signé, pour le 23 AOUT 1983 AU PLUS TARD, au Secrétariat: Monsieur Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette 33 à 6000 CHARLEROI.

LE PAIEMENT des participations doit se faire, POUR LA MEME DATE, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100, 6071, CHATELET.

EVITER, LE PLUS POSSIBLE, LES PAIEMENTS SUR PLACE !!!!! MERCI à TOUS !!!

N. N. L. R. Vous avez lu, en page 22, que le courrier reçu depuis la parution de notre dernier Bulletin avait été abondant. Mais ce n'est pas une raison pour s'arrêter en si bon chemin.!! Votre courrier concernant : le " Cor de Chasse ", le Musée, vos critiques ou suggestions ainsi que celui contenant des textes à insérer dans notre Bulletin sera toujours le bienvenu. Ne l'oubliez pas !!!!! MERCI !

----- (à découper ici) -----

Le 4 SEPTEMBRE 1983.

PONT-BRULE

BON DE RESERVATION

EPPEGEM

(à renvoyer AVANT le 23 AOUT 1983 au Secrétariat : Mr Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI)

NOM et prénom :

Adresse complète :

.....

J'ASSISTERAI au pèlerinage à PONT-BRULE et EPPEGEM le DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1983

(1) Je me déplace par mes propres moyens.

Je demande la réservation de places dans le car au départ de CHARLEROI.

Veillez me réserverplaces au BANQUET FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100-CHATELET

(2)X 200,- =frs pour le voyage en car;

.....X 450,- =frs pour participation au BANQUET.

soit un total de :francs.

(1) supprimer la mention inutile: (2) à supprimer éventuellement.

.....(signature)

N.B. Voir au VERSO le rappel des instructions concernant ce Bulletin de Réservation.

Ce BULLETIN DE RESERVATION est à renvoyer dûment rempli et signé à l'adresse suivante :

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétariat A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI

AU PLUS TARD pour le 23 AOUT 1983.

Le PAIEMENT des participations (Car + Banquet ou Banquet seul) doit absolument se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval 100 - 6071 CHATELET également AVANT le 23 AOUT 1983.

— Le trésorier demande que soient évités, le plus possible, les paiements sur place, Merci !!
(sauf, évidemment, en cas de force majeure...)

NOUS ESPERONS UNE PARTICIPATION.MASSIVE A CETTE "JOURNEE DES CHASSEURS 1983"

LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Nous vous rappelons ci-après les montants des participations :

- Voyage en car (aller et retour) CHARLEROI - PONT-BRULÉ - EPEGEM:
200,-(deux cents) francs, par personne.
- BANQUET FRATERNEL - TVA et service compris, boissons NON comprises:
450,-(quatre cent cinquante) francs, par personne.



----- (à découper ici) -----

ASSEMBLEE

GENERALE 83 et

BANQUET FRATERNEL.

Quel temps déplorable ce samedi 26 mars 83 pour notre journée traditionnelle ! Heureusement une éclaircie fut la bienvenue le matin pour les dépôts de fleurs prévus.

C'est ainsi que, dès 09.30h les fidèles se réunissaient au Musée des Chasseurs à Pied.

Il y avait là :

- notre Président et Madame COLIN, entourés de quelques ^{me}mères de l'Amicale;
- la délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, venue de Siegen et conduite par le Lieutenant-Colonel BEM et Madame DELVOSAL;
- Messieurs ROME et VAN SPAANDONCK, Président a.i. et Secrétaire de la Fraternelle Royale des Anciens de 14-18 des 1^{er} et 4^{me} Régiments de Chasseurs à Pied;
- la délégation de la Fraternelle du 5^{me} Bataillon de Fusiliers conduite par le Président national et Madame D'HAESE, accompagnés de Monsieur BARTET, Président de la Régionale de Charleroi et de quelques membres;
- la délégation de la Fraternelle du 12^{me} Bataillon de Fusiliers "Remagen", conduite par Messieurs KOENNE, du Comité Nationale, F.WAUTHIER Président de la

Section Liège-Luxembourg et R.WANET de la Section de Namur;

- la délégation de la Commune de ZEMST composée de Monsieur J.DAELEMANS, 1er échevin, et Madame, de l'échevin A.VANDERMEIREN et du porte-drapeau de la FNC EPPEGEM, Monsieur CNAEPKENS;
- Monsieur André MOREAU, Secrétaire de la FNC BIERGHES.

A 10.00h, escortant le drapeau de la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs 14-18 (conservé au Musée), ce groupe se rendit au monument élevé, au Parc Astrid, pour commémorer le départ à la guerre en 14 des 1er et 4me Chasseurs à Pied, casernés à Charleroi, où il fut accueilli par Monsieur Désiré NOTTE, Président, et quelques membres de la Société Royale des Anciens Militaires du Bassin de Charleroi. Les fleurs furent déposées par notre Président entouré de Messieurs ROME et NOTTE, et la sonnerie "Aux Champs" fut exécutée par notre ami René MIKALO.

De retour devant le porche de la caserne, un hommage fleuri fut rendu au Caporal TRESIGNIES par notre Président et le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, durant le "Last Post" Ensuite tout le monde se rendit dans la cour d'honneur pour se recueillir devant les plaques commémoratives des 5me et 12me Bataillon de Fusiliers pendant que MIKALO exécutait un émouvant "Last Post".

Après ces deux petites cérémonies du souvenir, les participants gagnèrent l'Université du Travail où beaucoup de membres et de sympathisants étaient déjà rassemblés pour assister à l'Assemblée Générale et au Banquet Fraternel.

ASSEMBLEE GENERALE:

Pendant que, dans la grande salle, les familles et les sympathisants se retrouvaient et prenaient

ensemble le verre de l'amitié, les membres se rendirent dans une salle annexe où, à 11.15h, débuta l'Assemblée Générale sous la Présidence de notre ami Robert COLIN et en présence d'une soixantaine de membres effectifs.

— Le Président procéda à l'appel des 26 membres décédés depuis notre Assemblée de mars 82 et demanda quelques instants de recueillement. Il lut le télégramme adressé à SM Le Roi et la Famille Royale et signala qu'une lettre avait été envoyée à quelques anciens retenus par la maladie ou le grand âge:

Messieurs DECKERS, LALIERE, WALDMAN, NAUDTS, BARBIER, TENRET et MARGOT.

Il remercia chaleureusement le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL pour sa présence à la tête de la délégation venue de si loin et donna connaissance des personnalités qui s'étaient excusées:

Monsieur E. LEBURTON, Ministre d'Etat; Monsieur J-C. VAN CAUWENBERGHE, Bourgmestre de Charleroi; Monsieur DEMACQ, échevin de l'Instruction Publique; le Colonel BEM e.r. A. MASSART, Monsieur et Madame D'HAESE du 5 FUS - qui avaient assisté aux cérémonies du matin -: le Colonel e.r. Max WALEM; le Général CHAMPION; le Colonel e.r. VAN GEENDERHUYSEN. Monsieur BREYER de la 5me Bde d'Inf "Merchem"; Monsieur Franz AUBRY du 10 Bn de Fus; le Comte C-H. d'OULTREMONT et Monsieur WALDMAN.....

— Notre ami Arsène JUGNON, trésorier, fait rapport sur la situation financière qui est très bonne; les comptes ont été vérifiés par Mrs SCORY et GILBERT qui félicitent le trésorier pour la tenue impeccable de ses livres; un rapport sur cette vérification est lu par Monsieur GILBERT et décharge est donnée au Conseil d'Administration. Le Colonel CHASSEUR et le Major RAYMOND acceptent la tâche de vérificateurs pour l'exercice 1983.

— Notre Secrétaire Léon LEMAIRE, fait rapport

sur les activités de la société depuis mars 82: nombreuses cérémonies patriotiques, Fastes du 2 Ch, pélé-rinage à PONT-BRÛLE et EPPEGEM, etc... Il signale qu'un courrier assez fourni a été échangé avec divers organismes et diverses administrations concernant l'installation définitive de notre Musée. L'espoir fait vivre mais cela traîne terriblement... Une seule certitude actuellement : il est acquis que, dès la démolition de la caserne du Petit-Château à Bruxelles, le mémorial monumental au Caporal TRESIGNIES, qui se trouve sur le mur de façade de cette caserne, sera transféré à Charleroi pour être reconstruit dans l'entrée du porche de la caserne Trésignies, siège futur du MUSEE DES CHASSEURS A PIED !!

— Monsieur BOURG lance un nouvel appel en faveur du Musée; il demande à tous les membres de bien vouloir fouiller armoires, tiroirs et greniers à la recherche de photos, documents, souvenirs, etc... Il demande également aux membres qui possèdent des collections de périodiques militaires ou des bulletins d'associations patriotiques de bien vouloir confier ces collectios à la bibliothèque du Musée. Il signale aussi que suite à l'achat d'une nouvelle machine à écrire, il espère présenter notre Bulletin d'une façon plus soignée avec une meilleure impression.

— La parole est donnée au Colonel e.r. JORIS qui entretient l'assemblée de ses raisons de démission du Conseil d'Administration. Il reproche au C.A. le manque d'action sociale ainsi que l'absence de mesures de sensibilisation des jeunes Chasseurs du régiment. Il reproche également l'absence de répartition des tâches au sein du C.A. ce qui pourrait amener dans l'avenir à une situation délicate.

Le Président répond et signale que cette situation a fait l'objet d'une correspondance entre lui et le Colonel. Il estime que cette affaire est close. Il en profite pour adresser au Colonel JORIS les vifs remerciements du Conseil d'Administration pour son

dévouement pendant sa présence au C.A. et pour le nouvel essor qu'il a donné à l'Amicale en réalisant si soigneusement l'ANNUAIRE.

————— Passant à la partie statutaire de l'Assemblée le président rappelle la liste des membres démissionnaires ainsi que la liste des membres sortants et rééligibles:

- Démisionnaires : Messieurs BOUGEROL, COSYN, JORIS ET LOUBRIS;
- Sortants et rééligibles: Messieurs BARET, BURTON, COLIN, DECKERS, DEHASSE, DETHIER, JUGNON et ROUSSEAU.

Le président remercie les démissionnaires pour leur action au sein du C.A.

Pour les remplacer trois membres se sont présentés: Monsieur Richard BARE de Liège, retraité et Commandant de rés Hre ; Monsieur CARBO Fernand de Gosselies, Commissaire de Police retraité et Monsieur Alexandre DUCHENE, de Mont-Sur-Marchienne, Directeur de la 6me Région Postale.

Il est proposé à l'Assemblée de réélire les 8 membres sortants et d'élire les nouveaux candidats, le nombre de membres du C.A. étant ainsi ramené à 16, ce qui est fait sous les applaudissements de tous les membres présents. C'est également d'une façon unanime que Monsieur Robert COLIN est réélu Président National.

Avant de lever la séance le Président se fait un plaisir de remercier Monsieur Lucien HARMEGNIES, présent dans l'assemblée pour l'intérêt qu'il a toujours porté à l'Amicale durant son mandat de Premier Magistrat de la Ville [Il est vrai qu'il est Chasseur à Pied et, qu'au 2 Ch, il a eu comme instructeur l'Adjudant de 1ère Classe Maurice BARBIER].

La séance est levée à 12.15h.

BANQUET FRATERNEL :

Dès la fin de l'Assemblée Générale, les membres qui y ont assisté rejoignent la grande salle où l'ambiance est déjà très bonne... Les membres du Conseil d'Administration accueillent les personnalités et les invités qui arrivent en grand nombre. C'est le moment très agréable des retrouvailles et des présentations.

Les regard de tous sont attirés par la magnifique installation des tables (nappes jaunes et serviettes vertes) préparées pour 300 personnes et par l'ensemble formé par les nombreux lots de la tombola installés avec beaucoup de goût par Mademoiselle LUCAS, aidée par notre ami Robert BOURGEOIS.

Tout est parfait, on peut commencer !!!

Monsieur Roger ROUSSEAU s'est occupé des menus et guidés par les membres du C.A. les participants trouvent facilement leurs places.

L'apéritif aide à l'installation et le Président peut prendre la parole d'abord pour excuser les absents (voir ci-avant), pour remercier tous les membres et les familles, les sympathisants et les nombreux amis des Chasseurs et ensuite pour remercier spécialement les nombreuses personnalités et invités de marque.

Nous les citerons ci-après sans aucun protocole et nous demanderons [soyons prudents] à ceux que nous allons oublier, de bien vouloir nous pardonner!!!

Monsieur Lucien HARMEGNIES, ancien ministre, ancien bourgmestre et chasseur à Pied, Monsieur Emile HENRY 1er échevin et Monsieur Willy SERON, échevin, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL et Madame, Commandant le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, à la tête d'une délégation venue de SIEGEN et composée comme suit: Major René RAYMOND et Madame, Sous-Lieutenant VAN MOOK, Adjudant-Chef Léon DEHASSE et Madame, Adj. GODISSART,

Caporal VINCKE, Chasseur Vol LEGRAND et sa fiancée,, les Chasseurs Vol CHATEL et DEDEURWARDER; la délégation de ZEMST-EPPEGEM composée de Monsieur J. DAELEMANS et Madame, 1er échevin et de Monsieur A. VANDERMEEREN, échevin de l'Instruction Publique et du porte-drapeau de la FNC EPPEGEM, Monsieur CNAEPKENS; Messieurs ROME et VAN SPAANDONCK déjà cités; le Général-Major e.r. VAN MALDEREN et Madame; les anciens Chefs de Corps du 2 Ch : BURTON, CHASSEUR et TANCRE ET Mesdames, ainsi que Madame Veuve Franz VAN SEVENANT; outre Monsieur André MOREAU déjà cité, la FNC de BIERGHES était représentée par le Président MARCHAND et Madame, Messieurs et Mesdames TRESINIE et VANSNICKT; Monsieur Roger ROSART et Madame, Vice-Président National de la Fraternelle du 10 Bn de Fus.; la Fraternelle du 12 Bn de Fus "Remagen" était représentée par les membres déjà cités ci-avant accompagnés d'une quinzaine de membres; le Colonel BUCHIN, représentant la Gendarmerie; Monsieur et Madame Roger ROUSSEAU, Président de la Section FNC Charleroi et du Comité de Liaison, avec quelques membres de sa Section; Monsieur l'Abbé Walter EMBRECHTS, Aumônier de notre Amicale...

— Nous croyons faire oeuvre utile en vous donnant, ci-après, un extrait significatif de l'allocution de notre Président s'adressant aux jeunes chasseurs:

" Je crois qu'il appartient à nous "anciens" et toujours serviteurs du pays de réagir et de lutter contre ces concepts de liberté, qui sont en réalité de la licence et contre cette volonté à tout prix de paix qui va jusqu'à l'abandon unilatéral de toute défense et la suppression de l'armée.

N'est-ce pas le Maréchal MALINOWSKI, qui, il y a quelques années déjà, à l'école Lénine (école de guerre de Moscou) enseignait que pour vaincre, il faut l'élément de surprise. Nous commencerons, disait-il, par lancer le plus spectaculaire mouvement de paix. Et vous avez pu constater, depuis un certain temps, les résultats effarés de la mise en pratique de cet enseigne-

ment sur nos populations occidentales. Et le Maréchal MALINOWSKI de poursuivre en déclarant que les pays d'Occident, stupides et décadents, coopéreront avec joie à leur propre destruction; aussitôt que leur garde sera abaissée, nous les étranglerons. Dans quelques années leurs forces armées ne seront plus nécessaires, l'Occident tombera comme un fruit trop mûr, pourri par lui-même.

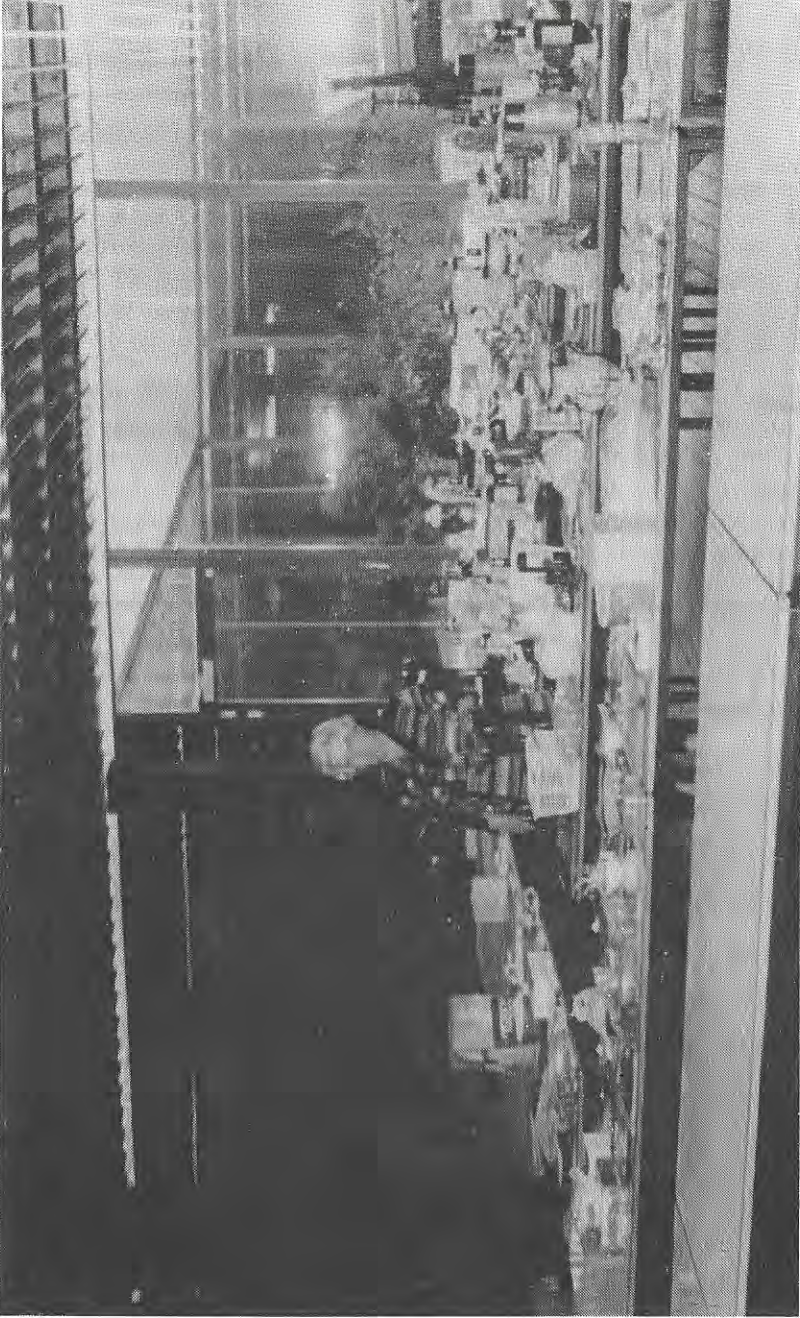
Voilà qui est bien clair et a déjà reçu un commencement d'exécution.

Aussi, il faut faire comprendre aux jeunes qu'ils restent tributaires du passé, qu'on ne peut raser les fondations d'un pays construit à la sueur et avec le sang de tant de générations....."

Au cours du repas, très apprécié par les 300 convives, quelques allocutions furent prononcées et la plus applaudie fut certainement celle de notre grand ami, Jos DAELEMEN, 1er echevin de la commune de ZEMST, qui salua ses amis Chasseurs en français et remit des souvenirs à la Ville de Charleroi, au 2^{me} Chasseurs et à l'Amicale. Monsieur COURTEVILLE, secrétaire de la FNC, Section de GILLY, remit au Chef de Corps et à l'adjudant de Corps de magnifiques badges du Régiment, réalisés par lui-même et son épouse au moyen de clous-épingles et de fils de couleur.

Un hommage tout particulier fut rendu à l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE pour son dévouement pour le Régiment et pour la cause chasseur au cours des très nombreuses années qu'il a passées au 2 Ch. Il reçut la médaille de l'Amicale et Madame DEHASSE fut fleurie.

Une magnifique tombola, organisée de mains de maître par Mademoiselle LUCAS et Robert BOURGEOIS, fut tirée en plusieurs fois et contenta les plus difficiles. La journée se termina dans une belle ambiance et on se quitta en disant : "A L'ANNEE PROCHAINE !!"



Mademoiselle LUCAS, notre dévouée collaboratrice et "sa" tombola. 26-03-83.

— Nous avons reçu beaucoup d'échos d'un peu partout concernant notre journée du 26 mars 1983.

Nous avons constaté que tous les participants ont été enchantés. Tant mieux....

— Nous pouvons donc féliciter notre Conseil d'Administration pour travail accompli, mais nous mettrons quand même en avant l'équipe :LEMAIRE,JUGNON, DETHIER, ROUSSEAU, BOURGEOIS et Mademoiselle LUCAS, qui a constitué la base de l'organisation..

Remarque: Un des participants qui avait déposé son chapeau au vestiaire ne l'a plus retrouvé. Nous lui avons offert un nouveau chapeau!! Mais nous avons toujours dans les objets trouvés : un chapeau homme en feutre, marque Valensy, taille 56, - un bérêt alpin marque Rafale et un tube de rouge, teinte 41. Ces objets peuvent être réclamés au Musée des Chasseurs!!!

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

nous reprendrons nos principales rubriques habituelles : PHILATELIE - ANNUAIRE - SOCIAL - LE MOT DE L'AUMONIER - SOUVENIRS avec la suite du récit de Maurice BARBIER - et nous rouvri- rons les rubriques : CEUX QUI NOUS QUITTENT - POUR NOTRE MUSEE - HOMMAGE A NOS ANCIENS - LE COIN DU 5 FUS - et nous insisterons sur le courrier reçu de Monsieur Georges MAROYE, de Monsieur Jean DOFNY, de Monsieur Léon DELTENRE, de Monsieur Albert PIRSON ; de Madame Vve Franz VAN SEVENANT et d'un ancien de 14-18 du 3me Chasseurs à Pied.....

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»